

Pour la quatrième année consécutive **COTELUB** organise une Journée festive du Développement Durable. Cette année c'est le **samedi 17 mai à Villelaure** de **10h30 à 18h** (Parc du Château) avec pour thème **l'ENERGIE**.



Les Centrales Villageoises du Pays d'Aigues, créées en 2015 sous l'impulsion du Parc et de COTELUB, tiennent un stand pour présenter leurs réalisations et leurs objectifs.

Cette année elles souhaitent mettre en avant leur projet de boucle **d'AutoConsommation Collective (ACC)** autour de leur prochaine installation photovoltaïque. Le principe de l'ACC est de partager la production d'électricité avec des consommateurs (commune, entreprises, particuliers) qui, en devenant actionnaire de la société, bénéficient d'un meilleur tarif et surtout d'une stabilité des prix pour une partie de leur consommation.

Définition de l'ACC

Fourniture directe d'électricité entre un ou des consommateurs et un ou des producteurs situés à proximité et réunis au sein d'une Personne Morale Organisatrice

- Autoconsommation dite « simple » lorsqu'elle concerne un seul bâtiment
- Autoconsommation dite « étendue » lorsqu'elle concerne plusieurs bâtiments avec :
 - Distance maxi de 2 km entre les participants, sauf dérogation jusqu'à 10 km en zone périurbaine et 20 km en zone rurale
 - Raccordement au réseau public de distribution
- Fonctionne nécessairement avec des compteurs communicants
- Eventuel surplus non utilisé par les autoconsommateurs vendu à EDF

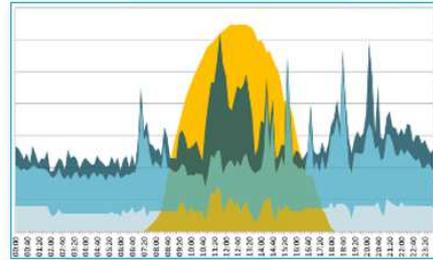


Schéma global générique



A l'heure où chacun essaie de faire des économies sur le montant de ses factures cette proposition devrait vous intéresser. Pour plus d'informations contactez :

paysdaigues@centralesvillageoises.fr